

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**16 DÉCEMBRE 2010**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

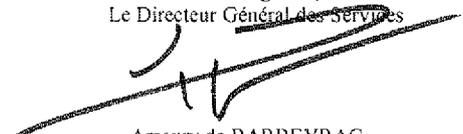
**Désignation des délégués  
titulaire et suppléant au  
sein du Comité en  
charge de  
l'administration du  
syndicat mixte d'études  
Paris Métropole**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 décembre 2010  
par voie d'affichages  
notifié le 5 janvier 2011  
transmis en sous-préfecture  
le 24 décembre 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 18 janvier 2011

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI\*, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame de CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur BATTISTELLI (sauf pour le dossier 10 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2010)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC  
Madame TÉA à Madame de JOYBERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY  
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Monsieur LÉVÊQUE

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur PERRAULT

**OBJET** : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRE ET SUPPLÉANT AU SEIN DU  
COMITÉ EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION DU SYNDICAT MIXTE  
D'ÉTUDES PARIS MÉTROPOLÉ

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Le 30 septembre 2010, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a adhéré au syndicat mixte d'études Paris Métropole. L'action principale de Paris Métropole consiste en la réalisation d'études, dont le champ répond à trois objectifs principaux :

- faciliter la réalisation de projets de dimension métropolitaine dans des domaines très variés (environnement, développement économique, habitat, mobilité, formation, culture...)
- réfléchir à une solidarité financière au sien de la métropole et à l'échelle régionale,
- analyser l'évolution de la gouvernance de la métropole.

Ce syndicat est administré par un comité syndical qui se réunit au moins trois fois par an. Ce comité est composé de délégués titulaires et de délégués suppléants disposant d'une voie délibérative.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner ses représentants pour siéger au Comité du syndicat mixte d'études Paris Métropole.

Il est proposé d'approuver la composition suivante :

- Titulaire : Monsieur le Maire
- Suppléant : Monsieur Gilbert AUDURIER.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

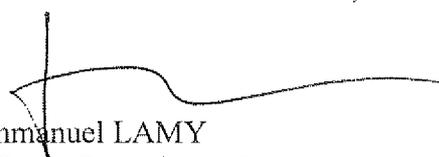
À LA MAJORITÉ, Madame FRYDMAN (pouvoir à Monsieur LÉVÊQUE), Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD votant contre,

DÉSIGNE, après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote :

- Monsieur le Maire, titulaire,
- Monsieur Gilbert AUDURIER, suppléant,

pour siéger au sein du Comité du syndicat mixte d'études Paris Métropole.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye